

L'INVITÉ DES RÉDACTIONS

Fraternité Matin

• Vendredi 6 juin 2014 •

À cette tribune,
le premier
responsable
de l'Onuci a relevé
les avancées
enregistrées par
le processus
de réconciliation.
Dans ce supplément
de huit pages,
l'intégralité
des échanges.

■ L'IMPORTANT,
C'EST QUE
LES IVOIRIENS
SE PARLENT



Réconciliation, élections 2015...

AÏCHATOU
MINDAOUDOU

CHEF DE L'OPÉRATION DES NATIONS
UNIES EN CÔTE D'IVOIRE

“ L'Onuci a
un rôle d'appui ”



AÏCHATOU MINDAOUDOU, CHEF DE L'OPÉRATION DES NATIONS UNIES - 3 JUIN 2014

II > Vendredi 6 juin 2014

PREMIÈRES LIGNES

Des raisons d'espérer

Sixième Représentant spécial du Secrétaire général de l'Onu pour la Côte d'Ivoire depuis 2003, Mme Aïchatou Mindaoudou, l'invitée des Rédactions de Fraternité Matin du mardi 3 juin a parlé dans un langage dépouillé et a surtout dit la bonne parole : « Il appartient aux Ivoiriens de s'approprier le processus de réconciliation », puis d'enfoncer le clou comme pour cheviller dans leur conscience ce devoir de responsabilité : « Le processus de réconciliation est propre à une société à un moment donné de son histoire et prend en compte les préoccupations du moment. » Il n'existe pas donc de modèle prêt à porter de réconciliation. Il revient à chaque peuple en crise de bien percevoir la nécessité de se refondre en faisant appel à son génie créateur qui n'est autre que la volonté commune de dépassement de toutes les contradictions, de toutes les blessures. Cette marche vers une nouvelle naissance des fondements physiques, moraux, culturels, politiques, juridiques et institutionnels de la communauté n'autorise pas à passer par pertes et profits les crimes, les violations contre l'éthique et la morale communément consenties mais exige de tous, une démarche d'humilité dans la recherche d'une solution globale à la crise. La Côte d'Ivoire qui a connu une série de crises depuis la rupture du consensus national en 1990 avec le retour du multipartisme et de ses différents avatars, notamment le boycott actif de 1995, le coup d'Etat de décembre 1999, les intermèdes douloureux de 2000 et de 2001 avant la rébellion de septembre 2002 jusqu'à la crise post-électorale de 2010, n'a jamais trouvé en ses fils et filles de façon sincère et honnête, les ressorts nécessaires à sa catharsis. Ce grand moment de cure, de purification morale et d'absolution parce qu'on a décidé d'exorciser le mal pour un nouveau départ. La propension à ruminer sa vengeance et à souhaiter la perte de l'autre a jeté une chape de plomb sur la marche du pays et érodé le capital confiance entre les Ivoiriens. Chez qui le sentiment d'appartenir véritablement à une même communauté de destin n'est plus si solide. Sinon comment comprendre qu'un pays si riche de sa diversité ethnique, religieuse et politique en somme culturelle n'a pas, à ce jour, réussi à actionner ses leviers culturels pour refaire son harmonie. Qu'a-t-on fait de la justice transitionnelle, qu'on laisse en rade pour courtiser des alliances à l'étranger et se réfugier instinctivement sous le parapluie de la Communauté internationale ? A laquelle, on donne tant de pouvoir, à laquelle les Ivoiriens ont vendu leurs capacités à réfléchir, à penser par eux-mêmes des solutions à leurs problèmes. Seydou Elimane Diarra, Premier ministre de transition, de 2003 à 2005, exprimait ainsi son indignation et sa frustration : « Nous promener de capitale en capitale à rechercher des solutions à notre crise m'horrifie et cela me gêne ». Une société en crise fait toujours appelle à sa personnalité, à son identité culturelle, à ses réalités anthropologiques, historiques et sociologiques pour se définir et se donner une nouvelle stature. Il est heureux que Mme Aïchatou Mindaoudou ait restitué le sens vrai du rôle et de la mission de la Communauté internationale : « Je ne suis ni médiateur, ni facilitateur ; j'ai un rôle d'appui ». La crise post-électorale avec ses conséquences a certainement ouvert les yeux aux Ivoiriens qui n'hésiteront pas à retrouver leurs vertus cardinales : le dialogue, le pardon pour essayer de conjuguer leurs efforts pour bâtir une paix durable. Le dialogue politique est un bon test car, il importe beaucoup que les antagonistes d'hier commencent déjà à se parler pour guérir la société ivoirienne.

FRANCK A. ZAGBAYOU

AÏCHATOU MINDAOUDOU

Chef de l'Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire

Une intellectuelle et une diplomate au caractère bien trempé

Excellence Mme Aïchatou Mindaoudou, Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations unies pour la Côte d'Ivoire, chef de l'Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire, je vous salue. Puisqu'il me revient le devoir doublé d'un réel honneur d'introduire les échanges que vous aurez avec les journalistes et le DG de Fraternité Matin, lui-même un des nôtres, et de les modérer, je voudrais vous traduire notre joie de vous accueillir. Avant que le premier responsable administratif de cette maison de presse, que dis-je, de cette institution, ne vous souhaite « l'Akwaba ».

Je vous ai désignée, Excellence Mme Aïchatou Mindaoudou, non pas pour faire droit simplement aux usages du protocole diplomatique. Car il me souvient, Madame, que dans un passé assez récent, vous avez assumé les charges de ministre des Affaires étrangères, en votre qualité de personne-resource qui mettait en musique la politique étrangère de votre pays, inspirée par le Président de la République, avec deux leviers forts : la diplomatie et la défense. Vous avez donc été le chef de la diplomatie du Niger par deux fois, de 1999 à 2000 puis de façon discontinue, de 2001 à 2010, quand M. Mamadou Tandja présidait aux destinées de ce pays. Tout vous prédestinait à cette mission, Mme la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations unies pour la Côte d'Ivoire.

Titulaire d'une maîtrise de droit international obtenue à l'université nationale d'Abidjan, Paris, la capitale française, vous accueillera pour approfondir vos questionnements sur la marche du monde et mieux comprendre l'environnement stratégique des relations internationales. Cette volonté de faire reculer les frontières de l'ignorance vous a ouvert les portes de la connaissance, de la confiance en soi pour que vous vous forgiez une personnalité. Et en cherchant à soulever un coin du voile sur votre personne, j'ai reçu cette mise en garde : « Attention, caractère bien trempé ». Vous ne laissez donc personne indifférent, encore moins Cheikh Tidiane Gadio, un de vos anciens collègues et l'un des plus brillants ministres des Affaires étrangères que le Sénégal ait connu. Son témoignage : « *Derrière son sourire quasi permanent se cachent une forte personnalité et une intellectuelle d'une grande sérénité. Même quand Kadhafi convoquait des ministres pour les sermonner, elle restait de marbre* ».

Voilà pourquoi nous avons salué votre nomination dans notre pays, le 17 mai 2013, par M. Ban Ki-moon parce que la crise ivoirienne a déjà usé et même disqualifié quatre Représentants spéciaux avec des fortunes diverses : Albert Tévoèdjré, Alan Doss, Pierre Schori et Choi. Avant que vous ne veniez à la suite de Bert Koenders au chevet d'une Côte d'Ivoire convalescente que, du reste, vous connaissez bien et dont vous connaissez, de façon approfondie, le mal, parce que vous avez été membre du Groupe de travail international (Gti).

Vu votre grande expérience de diplomate et votre expérience brève, mais riche du Darfour en 2011, couplées à votre sensibilité de femme - pour ne pas évoquer les atouts dont Dieu vous a doté et que seul le Sahel sait produire et amplifier -, je reste convaincu que vous serez cette main tendue que la Côte d'Ivoire, comme une bouée de sauvetage, attendait pour continuer à vivre. Vous avez déjà réussi à



convaincre le Fpi de renouer avec le dialogue politique, ce n'est pas peu pour une Côte d'Ivoire qui, comme un corps humain après une infection, veut retrouver sa vigueur originelle. C'est-à-dire refuser la passivité et respirer la cadence de l'histoire, avoir un cœur qui bat au rythme de l'émotion du monde, douleurs et joies, angoisses et désirs pour que les élections générales de 2015 soient un jeu qui renforce la démocratie ivoirienne.

Mme Aïchatou Mindaoudou, à la lecture du conducteur et vu ses différentes articulations, vous sentez l'angoisse des Ivoiriens, car ils ont peur d'un nouvel échec dans leur rendez-vous avec l'histoire. Car au contraire de la présidentielle d'octobre 2010 qui était une élection de sortie de crise, en 2015, les Ivoiriens veulent donner au monde de faire un grand rêve avec eux. En faisant des élections propres avec un fort taux de participation comme les 80% enregistrés lors du premier tour de la dernière présidentielle et ce débat historique d'entre les deux tours entre deux challengers retenus qui ont semblé préfigurer la maturation de la démocratie ivoirienne. Et pour cela, votre rôle et celui de toute la Communauté internationale que vous représentez dans son expression la plus achevée (Onu), avec le devoir de certification de tout le processus électoral, seront déterminants. D'autant que l'enjeu, selon la profession de foi de la classe politique ivoirienne, ne semble plus être la Commission électorale indépendante (Cei), mais des résultats propres sortis des urnes. La Communauté internationale devra donc suivre les événements et les hommes sans être fascinée, obnubilée, encore moins aveuglée. Elle devra ainsi garder le souvenir de la destination, le sens de la direction ainsi que sa capacité critique. Car elle doit jouer son rôle d'arbitre et avoir un sifflet clairement audible car elle est l'autorité du juge qui doit siffler le hors-jeu.

FRANCK A. ZAGBAYOU



AÏCHATOU MINDAOUDOU, CHEF DE L'OPÉRATION DES NATIONS UNIES - 3 JUIN 2014

VENANCE KONAN

Dg de Fraternité Matin

“ L'Onuci a œuvré pour la paix et la démocratie en Côte d'Ivoire ”

Nous vous souhaitons Akwaba dans notre maison. Il y a longtemps que les journalistes de Fraternité Matin vous attendaient. Nous vous attendions parce que nous savons le rôle que l'Onuci a joué dans la résolution de notre crise

pour que la Côte d'Ivoire retrouve la paix et la démocratie que nous vivons aujourd'hui. Certes, beaucoup de choses restent à corriger, mais c'est justement ce qui vous est demandé afin qu'en 2015, nous puissions aller à des élections pacifiques et que nous tirions toutes les leçons de ce que

nous avons vécu il y a seulement quelques années. Merci Madame. Le hasard a voulu que nos chemins se croisent sans que nous nous croisions à la faculté d'Abidjan que nous avons fréquentée à peu près à la même époque.



La visite de Fraternité Matin. Ici, l'étape du service des archives où Mme Aïchatou Mindaoudou parcourt un des anciens numéros du journal dans sa première version. (Photo : Bosson)

AÏCHATOU MINDAOUDOU

“ Le socle de la réconciliation nationale est la cohésion sociale ”

C'est un grand plaisir pour moi d'être aujourd'hui ici. Lorsque vous me receviez sur le perron, vous m'avez dit que vous m'attendiez. Mais, il me fallait comprendre le mandat de la mission et le travail qui a été fait. Avant de me sentir un peu plus à l'aise afin de répondre aux questions des journalistes. Je voudrais vous remercier monsieur Franck Armand Zagbayou pour votre introduction. Je ne pense pas faire une introduction très longue. Je vais vous laisser la parole pour poser les questions et en retour, je me ferai fort de répondre à vos préoccupations.

Reprise du dialogue pouvoir-opposition

retour du Front populaire ivoirien (Fpi) à la table des négociations résulte du fait qu'opposition et gouvernement ont pris conscience des responsabilités qui sont les leurs quant à la prise en compte de l'intérêt des Ivoiriens et de la Côte d'Ivoire. Ils savent que c'est par le dialogue et la réconciliation que les questions qui les divisent peuvent trouver des réponses. Concernant la position du Fpi au moment de ma nomination, ce parti ne m'a pas reproché mon accointance avec le pouvoir, mais m'a plutôt reproché des positions que j'aurais prises dans une vie antérieure, quand j'étais au ministère des Affaires étrangères. Le Niger présidait la Cedeao au moment où la crise ivoirienne a éclaté, et en tant que ministre des Affaires étrangères, donc présidente du Conseil des ministres de la Cedeao, il y a eu un sommet des Chefs d'Etat où il a été demandé à la présidente du Conseil des ministres que j'étais de porter



La Représentante spéciale du Secrétaire général de l'Onu, lors d'une séance de travail pour la recherche du dialogue et de la paix avec le Fpi. (photo :

un certain nombre de messages au Président Laurent Gbagbo et dans cette capacité, je suis venue porter ce message. Je doute fort qu'il y ait un ministre des Affaires étrangères qui puisse faire autre chose que les consignes données par le sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement de la Cedeao. Mais comme on dit toujours, c'est à l'ouvrage qu'on reconnaît l'artisan. Je pense que maintenant, aussi bien le Fpi que le pouvoir sont convaincus de mon impartialité car je demeure disposée à accompagner la Côte d'Ivoire dans le cadre du mandat que m'a confié le Conseil de sécurité des Nations unies. S'agissant des circonstances de ma nomination, je ne suis pas dans le secret des dieux. Je sais simplement que j'étais au Darfour où j'avais été nommée en juin 2011 au poste d'adjoint chargé des affaires politiques et

j'y suis restée jusqu'à ma nomination ici. Je ne peux pas vous dire quelles sont les circonstances de ma nomination. C'est probablement le travail que j'ai effectué là-bas qui a convaincu.

Du côté du pouvoir, presque tout le monde a demandé pardon. Le Fpi hésite à le faire. Mais je suis convaincue que lorsque le dialogue politique va évoluer, lorsque la confiance va revenir entre les principaux protagonistes et que les Ivoiriens vont continuer à se parler, la demande de pardon viendra d'elle-même. Je tiens à préciser que je n'ai fait aucune promesse au Fpi.

Les recommandations de la Cdvr ?

Il serait important de revenir sur tout le processus de réconciliation nationale. La Commission dialogue,

vérité et réconciliation (Cdvr) avait été établie pour un mandat d'un an. Au cours de ce mandat, une série d'activités ont été menées. C'est à la suite de ces activités que le rapport a été déposé avec des recommandations. Il s'agit de faire en sorte que le processus de réconciliation en cours en Côte d'Ivoire puisse être efficace et aboutir à des résultats. L'ensemble de la classe politique et de la population ivoirienne veulent la réconciliation. Il faut maintenant trouver les moyens d'y arriver, aussi bien au niveau national que local. Le mandat de la Cdvr a été prolongé d'une année et il se focalise sur la prise en charge des victimes.

Pour moi, le socle de la réconciliation nationale est constitué par tout le processus de cohésion sociale, de dialogue intercommunautaire qui soutient cette mission de réconciliation nationale. L'Afrique du Sud jusqu'à présent continue de travailler pour la réconciliation nationale. Il suffit tout simplement pour le pays de trouver les mécanismes qui vont permettre non seulement de consolider le processus de réconciliation nationale, mais aussi de prendre en compte la situation des victimes qui est un aspect important.

L'Onuci travaille beaucoup avec les autorités locales, les communautés, les chefs traditionnels sur la question de la cohésion sociale et du dialogue intercommunautaire, au niveau local afin que la réconciliation nationale soit durable. C'est d'ailleurs dans ce cadre que nous avons soutenu l'organisation de la conférence des chefs traditionnels à Bangolo. Les recommandations permettent de faire avancer le processus de réconciliation nationale.



AÏCHATOU MINDAOUDOU, CHEF DE L'OPÉRATION DES NATIONS UNIES - 3 JUIN 2014

IV > Vendredi 6 juin 2014

« Quand on commence à se parler, on commence à se comprendre »

C'est la première fois depuis que le gouvernement et le Fpi se rencontrent, qu'un communiqué final est publié. Le principe du communiqué final après une rencontre est une décision qui émane des parties en négociations. Pour une raison ou pour une autre, le Fpi et le gouvernement ont convenu, cette fois-ci, de publier un communiqué final. Nous pensons que, pour les uns et les autres, il s'agissait de montrer leur bonne foi par rapport aux engagements qui ont été pris. Une telle démarche remplace-t-elle le médiateur ? Ce sont deux choses différentes. Il est vrai qu'au début, le Fpi a demandé un médiateur international parce que la confiance avait été rompue entre ce parti et le gouvernement. Cette formation voulait qu'il y ait une sorte de témoin extérieur pour constater et valider les discussions avec le gouvernement. Mais il y a eu différents échanges. Et surtout l'engagement, la transparence et la volonté politique du gouvernement d'aller de l'avant. Et la préoccupation du Fpi relative au respect des engagements pris par le gouvernement, a été réglée, en rendant publics ces engagements.

La question de médiateur n'est plus d'actualité parce qu'il y a un ministre chargé du dialogue politique. Il suffit tout simplement de renouer cette confiance et faire en sorte que les gens reviennent à la table des négociations.

Les grandes étapes à franchir

Le plus important, pour nous, c'est que le Fpi et le gouvernement commencent à se parler. Comme on le dit : « quand on commence à se parler, on commence à se comprendre ». Pour les étapes à venir, ce sont les parties elles-mêmes qui vont les déterminer au cours des discussions qu'elles auront à des périodes fixées par elles. Je ne joue ni le rôle de médiateur ni celui de facilitateur. Peut-être, à tout le moins, le rôle de témoin.

Dérapage au cours des meetings

Il faut ajouter la presse à cette situation. Il n'y a pas que les formations politiques. Je le dis parce que l'Onuci a un mandat de monitoring des médias et partant, tout ce qui concerne les dérapages verbaux de la classe politique ivoirienne.

Nous relevons tous les discours qui peuvent porter atteinte à la cohésion sociale et à la paix. Lorsque les leaders politiques prononcent des discours déroutants, je les interpelle personnellement. Je l'ai fait à plusieurs reprises pour attirer leur attention sur la nécessité d'adopter un comportement républicain. Il en est de même pour les médias. Ceux-ci tombent souvent dans les excès. En plus du monitoring, nous avons travaillé avec le Conseil national de la presse (Cnp) pour voir dans quelle mesure nous pouvons amener les médias à jouer le rôle qui est le leur.



Le gouvernement et les partis membres de l'Alliance des forces démocratique de Côte d'Ivoire pendant une des rencontres relatives au dialogue politique.

Justice à deux vitesses

La question de la justice est délicate. Même dans des pays normaux, dans la sous-région par exemple, on observe la difficulté. A plus forte raison la Côte d'Ivoire qui sort de crise. Dans des pays qui ont connu des crises profondes, leur système judiciaire a été complètement détruit et ne s'est jamais relevé. En Côte d'Ivoire, il faut mettre l'accent sur tous les efforts qui sont faits. Le gouvernement fait beaucoup d'effort. L'Onuci et les partenaires internationaux, l'accompagnent pour que le système judiciaire se normalise et qu'il soit apte à prendre en compte, de manière efficiente les préoccupations relatives à la justice des populations. Ces efforts, nous pouvons les constater avec les tribunaux qui fonctionnent dans la plupart des régions du pays. Des réformes également ont été faites notamment sur les textes, les procédures, la réhabilitation des prisons et les structures qui les accompagnent. Sans oublier la cellule spéciale d'enquête qui a été mise en place. Son mandat a été renouvelé pour traiter des questions de violation des droits de l'homme et de justice concernant la crise postélectorale. Donc, je préfère mettre l'accent sur ce qui est en train de se faire. Dans nos discussions avec le gouvernement on réalise qu'il est conscient de tous les défis restants. Il s'est engagé à les relever avec le soutien de l'Onuci et des partenaires internationaux.

Cas des victimes

On ne peut pas parvenir à une réconciliation nationale sans la prise en charge des victimes. Il faut respecter leurs droits et les prendre en charge. La seule différence est que, de façon consensuelle, dans un processus de réconciliation nationale, les parties pre-

nantes du pays vont trouver les moyens pour leur prise en charge. C'est à juste titre que vous entendez de temps en temps parler de justice transitionnelle. Cette justice est un processus et un ensemble de procédés institués pour la prise en charge de façon globale des graves situations auxquelles ces populations ont été confrontées.

Ici, en Côte d'Ivoire, nous avons la Cellule spéciale d'enquête, le processus de mise en place de la justice transitionnelle, la Commission nationale des droits de l'homme, la Commission nationale de cohésion sociale. On ne peut pas aboutir à une réconciliation nationale véritable sans la prise en compte des victimes.

Libération de prisonniers sans jugement
L'impunité ne peut pas être cautionnée. Mais il y a aussi des principes de droit et de justice qui font que vous n'êtes condamnés qu'une fois que vous êtes reconnu coupable. Du fait de la crise postélectorale qu'a connue la Côte d'Ivoire, des personnes ont été arrêtées sans procédure et pour une raison ou pour une autre. Donc, il faut que les procédures puissent être initiées à l'encontre de celles-ci pour que nous puissions parler de justice.

Un équilibre est en train d'être trouvé et tout cela participe de la volonté de l'autorité de réformer le système judiciaire, de sortir de l'ancien système et répondre aux normes démocratiques.

Pour ce qui concerne les tueries de Duekoué.



Les journalistes ont eu des échanges très enrichissants et francs avec la responsable de l'Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire.



AÏCHATOU MINDAOUDOU, CHEF DE L'OPÉRATION DES NATIONS UNIES - 3 JUIN 2014

Le gouvernement a fourni des efforts notables dans le secteur de la sécurité

L'Onuci ne peut se substituer aux autorités nationales pour mener des enquêtes. Elle a un rôle d'appui aux autorités afin de permettre à celles-ci de remplir leurs fonctions, notamment dans le domaine de la justice. Dans le cadre de son mandat l'Onuci s'occupe de la protection de la société civile. C'est la raison pour laquelle nous protégeons des sites afin que les autorités ivoiriennes, au moment où elles décideront d'ouvrir les enquêtes et les procédures sur ces sites les trouvent en état. Et que les preuves ne soient pas falsifiées.

La question des droits de l'homme, que ce soit dans une société normale ou celle sortant de crise, est fondamentale. Aucun pays ne peut bâtir son développement économique et sa stabilité si les droits de l'homme ne sont pas respectés. C'est un postulat de base sur lequel nous devons nous entendre. Concernant la Côte d'Ivoire, elle est un pays qui sort de crise et qui a vu un certain nombre de ses structures détruites du fait de cette situation.

Respecter les droits de l'homme, c'est vous et moi, c'est une responsabilité partagée. En Côte d'Ivoire, nous relevons qu'il y a beaucoup d'avancées, particulièrement en ce qui concerne les mécanismes et les textes devant constituer le fondement du respect des droits de l'homme.

Le respect des droits de l'homme, une nécessité vitale

C'est vrai, il y a beaucoup de critiques, par rapport aux Forces républicaines de Côte d'Ivoire (Frci) et les dozos qui sont accusés de ne pas respecter les droits de l'homme. Les Frci exercent des fonctions qui les amènent à être en interaction avec les populations. Il faut considérer l'évolution par rapport au moment où il y a eu ces différentes critiques. Il y a une réelle volonté du gouvernement ivoirien à mettre un terme à cela. Régulièrement, des réunions tripartites se tiennent entre les militaires ivoiriens, ceux de l'Onuci et de la Force Licorne. L'exemple le plus récent est la réunion tenue il y a trois jours. Le rapport qui m'a été fait conte-nait, entre autres, toutes les sanctions qui ont été prises par les autorités militaires ivoiriennes à l'encontre des Frci qui ont commis des violations des droits de l'homme. Il y a un manque de volonté politique, mais plutôt un problème de procédures et de processus. L'Onuci accompagne les autorités ivoiriennes pour que les droits de l'homme puissent être respectés. Il est important de savoir, que nous travaillons beaucoup avec les autorités. Ce n'est pas toujours que nous sortons pour dire au grand public ce que nous faisons. Ce qui est important, ce sont les résultats auxquels nous voulons parvenir ; à savoir le respect des droits de l'homme. Que ce soit au niveau du ministre de la Justice, des Droits de l'homme et des Libertés publiques, des autorités judiciaires, mes collègues sont toujours en interaction avec eux afin de faire évoluer les choses. Et nous pouvons dire de façon tout à fait valable que la situation des



Le ministre de la Défense, Paul Koffi Koffi (au centre) remet un équipement de communication militaire au chef d'état-major général des Frci, Soumaïla Bakayoko, en présence de Mme Aïchatou Mindaoudou de l'Onuci.

droits de l'homme évolue en Côte d'Ivoire. Par exemple, c'est suite aux interactions que l'Onuci a eues avec les autorités judiciaires que la question des prisons dites "prisons privées" a été réglée.

Je ne parlerai pas de volée de bois vert le directeur des droits de l'homme de l'Onuci. Mais, je mets l'accent sur la volonté d'avancer et sur les progrès qui ont été faits et qui continuent de se faire par rapport aux Frci et aux dozo.

La Cpi est totalement indépendante

Je ne pense pas que l'Onuci et de façon globale l'Onu puissent intervenir dans les affaires de la Cour pénale internationale (Cpi). Elle est une structure totalement indépendante et nous n'intervenons pas dans son travail et ses décisions.

En ce qui concerne les violences basées sur le genre, des droits de l'enfant, et des homosexuels. L'Onuci, depuis sa mise en place, fonctionne sur la base d'un mandat. Celui-ci lui est donné chaque année par le Conseil de sécurité de l'Onu. La protection des civils constitue le cœur de ce mandat. On ne fait donc pas de différence entre les hommes, les femmes, les homosexuels mais nous protégeons les civils. Et cette protection se décline en plusieurs aspects notamment phy-

sique. C'est ce qui justifie les patrouilles des policiers onusiens, l'intervention de nos militaires lors des attaques. Généralement, la protection civile se rapporte à toutes les actions de l'Onuci. Les droits de l'homme, c'est le fait que les personnes jouissent de leurs droits, de l'engagement politique. Il n'y a pas de spécification lorsqu'il s'agit de protéger les civils, nous sommes là et c'est l'objet de notre mandat.

S'agissant de la réforme du secteur de la sécurité, c'est un domaine dans lequel des efforts ont été faits. Des avancées notables y ont été enregistrées. La stratégie de la réforme du secteur de la sécurité a été adoptée. Et sur la base de cette stratégie, le Conseil national de sécurité a été mis en place. Ce Conseil dirige et coordonne la mise en œuvre de cette stratégie. La réforme de la police avance car la population constate quotidiennement l'action du Centre de coordination et des décisions opérationnelles (Ccdo). C'est pourquoi la criminalité est en une baisse à Abidjan et dans certaines villes de l'intérieur du pays où le Ccdo a été mis en place. L'Onuci appuie également le gouvernement dans la réforme du secteur de la sécurité. Nous nous rendons compte qu'il y a une meilleure coordination des structures ; cela est dû à la présence du Groupe consultatif. On note un meilleur partage des informations entre les



Une des patrouilles de la force de l'Onuci à l'intérieur du pays pour assurer la sécurité des civils.

structures ministérielles parce qu'il y a des publications qui sont faites, des sites internet qui ont été créés. Une critique formulée, par l'Onuci, est relative au fait que la réforme du secteur de la sécurité reste au niveau macro, c'est-à-dire à Abidjan. Et cela a été corrigé. C'est pourquoi de plus en plus les autorités locales et les communautés sont parties prenantes de la réforme de ce secteur. C'est une réforme qui avance même si beaucoup reste à faire.

Le modèle de réconciliation est adapté aux réalités ivoiriennes

Tout processus de réforme efficace et durable doit être participatif et inclusif. Et la réforme du secteur de sécurité n'en fait pas exception. D'aucuns trouvent qu'elle ne va pas très vite. Ils ignorent ce qu'est une réforme. C'est un processus et non une action qu'on pose pour avoir des résultats immédiats. La réforme est continue et s'étend dans le temps et non la durée.

La division des droits de l'homme de l'Onuci organise des visites à l'ensemble des prisonniers, je ne dirai pas prisonniers politiques. Personnellement, j'ai rendu visite à Mme Simone Gbagbo et je compte y retourner.

Je ne compare pas le processus de réconciliation de l'Afrique du Sud avec celui de la Côte d'Ivoire. Vous savez qu'un processus de réconciliation nationale est propre à une société, à un moment donné de son histoire et pour des préoccupations qui lui sont propres. On peut s'inspirer des mécanismes et modèles du processus de réconciliation d'un autre pays. La Côte d'Ivoire a choisi son modèle, il est le plus adapté.

Je vais vous dire trois choses pour faire la part des choses. Premièrement, un processus de désarmement, démantèlement et réinsertion (Ddr) a été mis en place en 2012 et est en cours. Depuis la mise en place de ce processus, l'Onuci a accompagné le gouvernement dans la définition des stratégies, a apporté son expertise technique pour que toutes ces structures et stratégies soient mises en place. Notre institution est également présente à travers des financements.

Nous continuons à accompagner le gouvernement ivoirien à travers l'Autorité pour le désarmement, la démantèlement et la réinsertion (Addr), en ce qui concerne la récupération des armes et la réinsertion des ex-combattants.

Plus de 8000 armes ont été récupérées et environ 30 000 ex-combattants démantelés. Deuxièmement, pour ce qui est des dozo, l'Onuci n'est pas impliquée dans leur désarmement. Mais dans le cadre de la protection des civils, nous avons publié un rapport sur les exactions commises par les dozo. Ce document a eu un écho favorable aussi bien de la part du gouvernement que des dozo eux-mêmes. Vous avez certainement suivi la conférence de presse organisée par les dozo et l'accueil qu'ils ont réservé à ce rapport de l'Onuci. Ils ont surtout pris l'engagement de faire le ménage en leur sein afin de redorer leur image auprès des populations.



AÏCHATOU MINDAOUDOU, CHEF DE L'OPÉRATION DES NATIONS UNIES - 3 JUIN 2014

VI > Vendredi 6 juin 2014

La nouvelle résolution va définir le rôle de l'Onuci pour les élections générales de 2015

I y a, d'une part, l'Onuci qui est l'opération de maintien de la paix en Côte d'Ivoire. Elle a été créée sur la base d'une résolution du Conseil de sécurité, avec un mandat à mettre en œuvre. Ce mandat se rapporte à la protection des civils, à l'accompagnement du gouvernement dans la réforme de la sécurité, à la réconciliation nationale, à la démobilisation, au désarmement et à la réinsertion (Ddr), au dialogue politique, etc. Sur la base de cette feuille de route, nous élaborons des stratégies et conduisons un certain nombre d'activités. Le rapport de nos activités, menées dans le cadre de l'exécution de notre mandat, est remis au Secrétaire général de l'Onu qui, à son tour, le soumet au Conseil de sécurité. Le prochain rapport de l'Onuci va passer devant le Conseil de sécurité le 16 juin.

Il y a aussi ceux qu'on appelle les experts indépendants. Comme leur nom l'indique, ils sont indépendants et n'ont aucun lien avec l'Onuci. Le groupe des experts indépendants est mis en place par l'Assemblée générale de l'Onu et le Conseil de sécurité dans les pays en guerre ou qui sortent de crise. On les trouve au Soudan, au Liberia, en Côte d'Ivoire, etc. Ces derniers sont chargés de se pencher sur un certain nombre de questions relativement à leur mandat. Nous sommes deux entités différentes, qui n'interagissent pas. Quand ils viennent ici, ce que nous faisons, à tout le moins, c'est de leur donner un appui logistique pour faire leur travail. Quand ils rédigent leur rapport, ils le déposent chez leurs mandants. Ils ne nous consultent pas, nous ne savons rien du contenu de leur rapport. Même le Secrétaire général des Nations unies n'a aucun levier pour manœuvrer quoi que ce soit. C'est donc le rapport des experts indépendants, qui de temps en temps, engendre des polémiques. Etant donné qu'ils sont indépendants et que je n'ai aucune influence sur eux, tout comme mon patron, permettez-moi de ne pas commenter leur activité.

Embargo sur les armes et le diamant

Pour ce qui est de la levée totale de l'embargo sur les armes et le diamant en Côte d'Ivoire, il faut savoir qu'on met un pays sous embargo parce qu'il n'est pas stable, il est en guerre ou en sort, ou encore, parce que les armes et le diamant sont utilisés pour entretenir l'instabilité et faire perdurer la guerre. La levée de l'embargo obéit à un processus.

Tout le monde sait que la situation sécuritaire et politique s'est nettement améliorée en Côte d'Ivoire. C'est à l'issue d'évaluations régulières et à la suite d'examens périodiques que l'embargo sur le diamant a été levé. Celui sur les armes a été partiellement levé. Sur cette question, le gouvernement ivoirien peut rédiger juste une demande à New York pour se voir autorisé à acquérir des armes et des équipements pour la police et la gendarmerie.



La Représentante spéciale du Secrétaire général de l'Onu en Côte d'Ivoire. (PHOTOS : HONORÉ BOSSON)

Les élections présidentielles de 2015

Il est prématuré d'épiloguer sur le rôle que l'Onuci va jouer dans le processus. La nouvelle résolution qui définira notre mandat va être discutée le 16 juin à New York. Notre futur rôle et nos activités à venir seront connus à l'issue de cette rencontre. On aura alors notre feuille de route pour les élections de 2015. Sinon, je garde toujours mes attributions de bons offices telles que définies dans la résolution en cours. Mon rôle est de faire des plaidoyers auprès de l'ensemble des populations ivoiriennes et des politiques pour attirer leur attention sur la nécessité de favoriser un environnement propice à la tenue d'un scrutin libre, transparent et démocratique. Cet environnement apaisé doit trou-

ver sa source dans le dialogue entre les protagonistes politiques, la cohésion sociale, la réconciliation des communautés, la paix, la confiance entre les Ivoiriens, etc. Il y va également de la nécessité d'exorciser le sort, de faire en sorte que le tournant historique qui se dresse devant la Côte d'Ivoire soit bien négocié par tous les Ivoiriens pour que leur pays retrouve sa place dans le concert des nations.

La réduction des effectifs de l'Onuci

La situation sécuritaire et politique s'étant améliorée, le Conseil de sécurité a décidé de la réduction des effectifs. La présence d'une mission de maintien de la paix dans un pays est quelque chose d'anormal. Dans

les pays normaux, dont les institutions fonctionnent normalement, il n'y a pas de mission de maintien de la paix. Quand tous les indicateurs du retour à la normale sont au vert, il va de soi que la mission de maintien de paix se désengage progressivement. C'est le cas ici en Côte d'Ivoire. Nos effectifs ont été réduits, mais nous gardons notre pleine capacité d'intervenir en cas de besoin, lorsqu'il s'agira de protéger les citoyens.

La réforme de la Cei

L'Onuci n'a pas d'avis à émettre sur les doléances et les positions de certains partis d'opposition qui récusent la nouvelle Cei et demandent sa recomposition. C'est une question ivoiro-ivoirienne. Il revient aux Ivoiriens de s'asseoir autour d'une table et de s'entendre, de trouver le consensus sur la question, pour des élections transparentes et crédibles en 2015. Comme je l'ai dit, nous accompagnons le mouvement. La Côte d'Ivoire est maintenant debout sur ses deux jambes. Donc les Ivoiriens doivent prendre de plus en plus de responsabilités et s'approprier le processus pour le rendre durable. Nous faisons des plaidoyers et des lobbyings pour que des structures responsables puissent être mises en place à temps. Car si on veut organiser des élections en octobre 2015, il y a indéniablement des préparatifs à mener à des périodes déterminées.

De l'avis de l'Onuci et la communauté internationale, il n'y a, pour le moment, pas de retard. Parce que la Cei va être installée. Elle va se charger d'élaborer le fichier électoral. Puis le calendrier final du processus va suivre. Nous attirons l'attention de toutes les parties prenantes sur la nécessité de respecter les délais.



L'identification, une des étapes importantes qui se situe en amont du processus électoral pour un fichier crédible. (PHOTO D'ARCHIVES)



AÏCHATOU MINDAOUDOU, CHEF DE L'OPÉRATION DES NATIONS UNIES - 3 JUIN 2014

Les réfugiés, la grande préoccupation de l'Onuci

Nous ne croyons pas qu'on puisse parler avec certitude que cette situation est stable. Mais nous constatons plutôt une amélioration considérable et évolutive de cette situation. Il est vrai qu'il y a des attaques sporadiques notamment dans l'Ouest mais, de concert avec les institutions sécuritaires de la Côte d'Ivoire, l'Onuci continue de faire en sorte que la situation sécuritaire demeure la plus stable possible. L'Onuci fait tout pour la consolider.

Un certificateur pour l'élection de 2015

Tout cela sera défini dans la résolution qui va être discutée. Nous le saurons lorsque nous connaîtrons le mandat que le Conseil de sécurité nous accordera en ce qui concerne les élections en Côte d'Ivoire.

Réduction des effectifs militaires face à la crise au Mali. Nous réduisons certes les troupes en Côte d'Ivoire mais nous redéfinissons les modalités de leurs interventions de l'autre côté. Nous avons évolué de troupes statiques vers des troupes dynamiques. En plus de cela, nous allons mettre en place, ce que nous appelons, une Force de réaction rapide régionale. Cette force aura la capacité de se déployer dans toute la sous-région. Il n'y a donc pas d'inquiétude à se faire quant à la capacité de l'Onuci à mettre en œuvre le mandat à lui confié par le Conseil de sécurité concernant la protection des civils.

En plus, l'effectif des Casques bleus en Côte d'Ivoire n'est pas réduit pour renforcer ceux du Mali mais plutôt ailleurs. Il y a de nouvelles situations sur le plan international, notamment en République Centrafricaine qui, comparée à la Côte d'Ivoire qui est stable et en marche, est dans le péril. C'est vrai qu'il



Une des nombreuses actions de l'Onuci en faveur des populations déplacées et des réfugiés de retour au pays. (PHOTO : ONUCI)

y a beaucoup de préoccupations au niveau du Conseil de sécurité par rapport à la prise en charge des nouvelles missions de maintien de la paix et à ce jour, le Mali n'a pas encore atteint sa vitesse de croisière en

ce qui concerne les 12 mille Casques bleus qui doivent y aller. Et en Centrafrique où nous sommes dans un processus de mise en place de la mission.

Missions en Afrique de l'Ouest

Il y a une mission en Côte d'Ivoire, une au Liberia, une au Mali et une en Guinée-Bissau. Celle de la Sierra Leone a fermé. Nous nous rencontrons par moment, entre représentants pour échanger et discuter des situations de nos missions respectives afin de faire des projections. Notre dernière rencontre date d'environ un mois. Elle s'est tenue à Dakar, au Sénégal où nous avons échangé sur les préoccupations concernant nos missions.

Financement

Le budget est défini par le Conseil de sécurité de l'Onu. Nous n'avons pas d'activités de mobilisation de fonds. C'est un budget qui vient de l'enveloppe globale du maintien de la paix.

Volet humanitaire

Vous conviendrez avec nous que la Côte d'Ivoire n'est plus dans une situation de crise ! Certes l'humanitaire se réduit de plus en plus mais il n'en demeure pas moins qu'au cas échéant (nous ne le souhaitons pas), la mobilisation sera effective. Actuellement, la plus grande attention que nous accordons concerne la mobilisation des réfugiés. Nous disposons de moyens conséquents pour permettre à ceux-ci, résidant au Liberia et au Ghana de rentrer au pays.



Les collaborateurs de la chef de la Mission des Nations unies en Côte d'Ivoire ont suivi avec beaucoup d'attention, les échanges entre leur patronne et les journalistes des rédactions de Fraternité Matin.



AÏCHATOU MINDAOUDOU, CHEF DE L'OPÉRATION DES NATIONS UNIES - 3 JUIN 2014

VIII > Vendredi 6 juin 2014

Le mot de la fin de Aïchatou Mindaoudou

J'ai été très heureuse d'être dans les locaux de Fraternité Matin. J'espère vous avoir apporté les éclaircissements nécessaires. Mon mot de la fin porte sur deux aspects. Le premier est un appel que je lance depuis quelque temps et se rapporte à la nécessité pour l'ensemble des Ivoiriens d'œuvrer à la création d'un environnement apaisé dans la perspective des élections à venir. De sorte que ce scrutin soit des élections démocratiques, transparentes et acceptées par tous. C'est vrai, souvent on entend certaines personnes dire que ces échéances électorales vont mal se passer. Mais je préfère rester optimiste. La Côte d'Ivoire, je le dis, doit négocier, privilégier le dialogue pour avancer comme les pays démocratiques. Elle est le pilier de la sous-région. Les Ivoiriens d'abord et ensuite l'ensemble des Etats de la sous-région seront ravis de la voir redevenir la locomotive au plan économique dans cette partie de l'Afrique.

Le deuxième aspect de mon message porte sur la Coupe du monde. Je voudrais souhaiter aux Eléphants d'aller le plus loin possible dans la compétition. Je voudrais leur exprimer tout mon soutien propre et celui de mes collaborateurs qui m'accompagnent ce matin.

Les instantanés



C'est avec un grand plaisir que j'ai été aujourd'hui invité de la rédaction de Fraternité Matin. Je remercie le rédacteur en chef et ses collègues de la presse qui m'ont interviewée et espérant leur bonne compréhension dans cette période qui constitue à mon point de vue un tournant dans l'histoire de la Côte d'Ivoire.

La presse, en effet, est l'un des piliers de la construction de la paix et de la démocratie et les journalistes de Fraternité Matin sont à mon point de vue le fer de lance de ce processus.

Je veux aussi rendre un hommage tout particulier à Monsieur le directeur de Fraternité Matin pour son leadership et son engagement personnel pour une presse professionnelle.

Je veux enfin remercier toutes les organisations de l'Onuci, en général et en particulier l'Onuci à accompagner la Côte d'Ivoire sur le chemin de l'œuvre à la paix définitive.

Ajolé, le 03 VI 14.
Aïchatou MINDAOUDOU
Représentante spéciale du
Secrétaire Général des Nations
Unies en Côte d'Ivoire.



Le mot de la fin de Venance Konan

Me la représentante spéciale, nous sommes très heureux de vous avoir accueillie dans nos locaux. Nous souhaitons que la Côte d'Ivoire avec tous ses fils, aussi bien le Rassemblement des houphouétistes pour la démocratie et la paix (Rhdp) que le Fpi, se mettent ensemble. Nous sommes conscients qu'avec le soutien de l'Onuci, nous y arriverons. Nous espérons que nous retrouverons un jour l'unité, la paix qui a caractérisé la Côte d'Ivoire, faisant d'elle la locomotive de la sous-région pour qu'ensemble, avec tous nos voisins, nous réussissions à marquer notre place dans le concert des nations.

Modération : Franck Armand Zagbayou • **Retranscription :** Issa T. Yeo, Hervé Adou, Ano Kouao Stéphane, Kanaté Mamadou, Clément Kouassi, Germain Gabo, Brou Presthone
Coordination de la retranscription : Étienne Aboua
Supervision : Franck Armand Zagbayou, Oumou Dosso, Séthou Banhoro • **Photos :** Honoré Bosson, Onuci
Infographie : Marcel Akpenan